

PRESIDENCE DU FASO

=====

ACADEMIE NATIONAL DES SCIENCES,  
DES ARTS ET LETTRES DU BURKINA  
FASO (ANSAL-BF)

=====

PRESIDENCE



BURKINA FASO

=====

*Unité-Progrès-Justice*

=====

***RECOMMANDATIONS DE L'ACADÉMIE  
NATIONALE DES SCIENCES, DES ARTS  
ET DES LETTRES DU BURKINA FASO  
POUR DES MESURES URGENTES SUR LA  
PANDÉMIE DU COVID-19***

**A**

*Son Excellence*  
*Monsieur le Président*  
*du Faso*

## L'ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU BURKINA FASO

- Rappelant sa mission principale qui est de donner des avis objectifs et indépendants sur des questions scientifiques d'importance pour aider à la prise de décision par le gouvernement ou toute autorité nationale, sur sa saisine ou sur son auto-saisine ;
- Reconnaissant que la pandémie de la maladie du Covid-19 est un problème mondial aux conséquences multiformes et nécessitant la mobilisation de toutes les intelligences ;
- Très préoccupée par la situation actuelle de cette pandémie dans notre pays en termes de nombre cumulé de cas et de nombre de décès ;
- Reconnaissant que des données scientifiques de modélisation mathématique prédisent que le nombre de cas cumulés de l'infection pourrait atteindre :
  - en début mai 2020 un pic estimé de 11500 malades au Burkina Faso, de 8000 malades à Ouagadougou et de 2400 malades à Bobo-Dioulasso si les mesures barrières édictées par le gouvernement sont respectées à 5% (au pire des cas) ;
  - en fin avril 2020 un pic estimé de 550 malades au Burkina Faso, de 500 malades à Ouagadougou et de 140 malades à Bobo-Dioulasso si les mesures barrières édictées par le gouvernement sont respectées à 25% ;
  - autour du 20 avril 2020 un pic estimé de 390 malades au Burkina Faso, de 300 malades à Ouagadougou et de 90 malades à Bobo-Dioulasso si les mesures barrières édictées par le gouvernement sont respectées à 50%.
- Constatant que la modélisation mathématique met en lumière l'impact important de l'application des mesures sur la durée du pic, la réduction drastique de sa taille et de ses conséquences sanitaires ;
- Considérant l'impact important de l'auto-confinement et du port systématique des masques de protection comme mesures de protection individuelle et communautaire ;

- Considérant qu'avec une bonne sensibilisation, bon nombre de personnes adopteront un auto-confinement dès qu'un malade qui a été en contact avec eux, les informe de son état ;
- *Sachant que* la propagation du Covid-19 se réalise surtout avec les personnes qui ont été en contact avec les patients atteints de SARS-Cov2 et qui sont des potentiels porteurs asymptomatiques ;
- *Sachant que* le dépistage des personnes qui ont été en contact avec les patients atteints de SARS-Cov2 pourrait contribuer à réduire significativement la transmission du Covid-19 ;
- Considérant que l'adoption de toutes ces mesures sus-citées contribuera à infléchir significativement la courbe de la maladie ;
- Considérant que des résultats de recherches opérationnelles peuvent être immédiatement utilisés pour l'amélioration de la prise en charge des malades pendant le cours de la pandémie ;
- Considérant le manque actuel de connaissances sur toutes les voies possibles de contamination par le Covid-19 et toutes les manifestations de la maladie ;
- Considérant l'insuffisance de données sur l'efficacité et la tolérance des médicaments utilisés dans le protocole de traitement des cas de Covid-19 ;
- Considérant l'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'offre et l'accès aux soins de santé maternelle et infantile dans les villes contaminées au Burkina Faso ;
- Considérant l'insuffisance de données épidémiologiques sur les cas de la maladie du Covid-19 et les cas de décès qui ont lieu dans les communautés sans une confirmation diagnostique ;
- Considérant que ces données épidémiologiques sont très utiles pour un meilleur affinement des modèles de simulations aux fins d'une meilleure planification de la lutte contre le Covid-19 ;
- Appréciant positivement les mesures déjà engagées par votre Excellence pour anéantir cette pandémie au Burkina Faso ;

## ***Recommande ce qui suit :***

### **1. Dans le domaine de la prévention**

- Préconiser que tout malade du Covid-19 veuille bien informer toutes les personnes qui ont eu un contact avec lui de son état ;
- Préconiser le port systématique de masques de protection au sortir du domicile ;
- Préconiser que tous les contacts (membres de la famille du malade de Covid-19 et toutes les personnes qui ont été en contacts avec lui au cours des 7 derniers jours), soient systématiquement dépistés pour le Covid-19 ;
- Instruire la validation et l'utilisation dans un bref délai des Tests Rapides de Dépistage du Covid-19 pour le dépistage systématique des contacts des patients atteints du coronavirus afin de ratisser large ;
- Instruire le suivi de l'application de toutes les bonnes mesures déjà prises qui permettent de minimiser le taux de contact ;

## 2. Dans le domaine de la recherche

- Accorder des financements conséquents des recherches opérationnelles pour l'amélioration de la lutte contre le covid-19 portant sur les sujets suivants :
- suivi des effets indésirables éventuels des médicaments du protocole de traitement du COVID-19 (suivi de pharmacovigilance) ;
  - perceptions et attitudes des populations sur les mesures de protections contre le COVID-19 ;
  - les différentes voies possibles de contamination du COVID-19 ;
  - réceptivité à l'infection par le COVID-19 et l'évolution de la maladie ;
  - impact de la maladie du COVID-19 sur la qualité et l'offre de soins dans les villes contaminées ;
  - définition du cas clinique de la maladie, estimation des sujets infectés non déclarés du COVID-19 et l'autopsie verbales des cas de décès hors structures hospitalières attribuables au virus.

Fait à Ouagadougou, le 15 avril 2020

Le Président



**Dr Paco SEREME**

*Officier de l'Ordre de l'Etalon  
Officier de l'Ordre International des Palmes Académiques  
du CAMES*